

Saison 2023-2024

Fiche d'inscription

Aide pour remplir la fiche d'inscription et recommandations importantes



Cours individuels

Accordéon diatonique : Samedi
Chant : Mercredi
Flûte à Bec : Mercredi
Flûte traversière : Jeudi
Guitare : Mercredi et Samedi
Piano : Lundi et Vendredi

Cours collectifs Val de gif

- Chorale Adulte : Jeudi de 20h30 à 22h30
- Chanterie (chorale enfant) : Mercredi
- Parents / bébés : 1 Samedi par mois de 10h à 11h (**Nouveauté 2023**)
- Eveil musical 3 et 4 ans : Mercredi de 10h à 11h
- Eveil musical 5 et 6 ans : Mercredi de 11h à 12h
- Guitare accompagnement : Samedi
- Découverte instrumentale : Mercredi
- Solfège 1^{ère} 2^{ième} 3^{ième} année : Mercredi après-midi

Tous ces cours collectifs ne seront maintenus que s'il y a suffisamment d'inscrits.

Fiche d'inscription

Remplir une fiche par famille.

Coordonnées des responsables

- Porter un soin tout particulier dans l'écriture des numéros de téléphone et des adresses email.
- Indiquer des adresses email valides et consultées régulièrement.

Activités

- Dans le tableau central préciser pour chaque élève de la famille l'activité demandée en indiquant pour les cours individuels la durée (20 mn ou 30 mn), le montant de chaque activité tenant compte du quotient familial.
- Préciser les disponibilités et/ou les souhaits d'horaires dans la cellule "Jour et horaire souhaités". Le professeur vous contactera pour préciser l'heure exacte du cours au mieux de vos souhaits.
- Pour les nouveaux adhérents, une séance d'essai est accordée pour les cours collectifs.
- Il est demandé un engagement de l'élève (et de ses responsables s'il est mineur) à assister de façon la plus assidue possible au cours. En cas d'absence exceptionnelle prévue ou pas, bien vouloir faire l'effort de prévenir le professeur ou un responsable de l'Atelier Chantant pour des raisons de sécurité et de respect vis-à-vis du professeur.

Règlement

- Les réductions supplémentaires pour plusieurs membres d'une même famille sont calculées sur la base du montant total des activités (hors adhésion) :
 - 3% de réduction pour 2 membres inscrits pour une famille
 - 5% pour 3 membres et plus inscrits pour une famille
 - 10% pour les étudiants

Modalités de règlement

- Possibilité de règlement en 1 à 4 chèques à l'ordre de l'Atelier Chantant, daté du jour de l'inscription. Les chèques seront encaissés début novembre, février, mai et juin.
- Le montant de l'adhésion (10 € pour les Bals de l'Yvette, 18 € pour un enfant, 25 € pour un adulte, 33 € pour une famille, 46 € pour une personne morale) est à inclure dans le montant du premier chèque.
- Merci d'indiquer les nom et prénom de l'élève au dos du (des) chèque(s).
- Le dossier fiches d'inscription + règlements sont à envoyer à l'adresse postale ci-dessous.

Saison 2023-2024

Fiche d'inscription



Coordonnées Responsables

Nom	Adresse	Tel Fixe Mobile	Mail

Observations

Je soussigné(e)

(rayer la mention en cas de désaccord)

- Autorise l'Atelier Chantant à diffuser sur les supports de communications de l'Atelier Chantant des images (photo ou vidéo de cours ou de spectacles) sur lesquelles moi-même ou mon(mes) enfant(s) figure(nt).
- Autorise (pour un élève mineur) le professeur en charge de mon(mes) enfant(s) ou toute personne représentant l'Atelier Chantant à prévenir les services d'urgence en cas de nécessité.
- Autorise mon enfant à rentrer seul dès la fin de ses cours.
- Déclare que mon quotient familial calculé par la mairie de Gif est de

Nous vous rappelons que l'Atelier Chantant n'est pas responsable des élèves mineurs en dehors des heures de cours.

Activités

Nom/prénom de l'élève	Date naissance	Tél	Activité	Jour & horaire Souhaités	Montant
					€
					€
					€
					€
					€
					€

Règlement

No		Banque	Numéro	Montant
1	Nov			€
2	Fév			€
3	Mai			€
4	Juin			€

Total activités	€
Réduction/foyer, avoir	€
Total après réduction	€
Adhésion (18/25/33)	€
MONTANT TOTAL	€

Je souhaite recevoir une facture